

ELECTIONS COMMUNALES 2018  
PROGRAMME **ecolo**  
Montigny-le-Tilleul / Landelies

**ecolo**

Retrouvez ce programme  
Sur [montigny.ecolo.be](http://montigny.ecolo.be) et sur  
[www.facebook.com/ecolo.mlt](https://www.facebook.com/ecolo.mlt)



## Un programme détaillé pour quoi faire ?

**Penser globalement et agir localement**, telle est la démarche des Ecolos : il n'est pas possible pour les Ecolos de se contenter de petites mesures au jour le jour ! **Nous pensons et imaginons notre commune de demain dans le cadre d'une société plus solidaire, plus citoyenne.**

Toutes les mesures reprises ci-après ne sont certainement pas à prendre ou à laisser, mais avoir un programme complet nous permet d'avoir une ligne directrice et une base de discussion avec d'éventuels partenaires de majorité et surtout avec les citoyens de notre commune.

Le programme ci-après est d'abord issu d'une réflexion globale des Ecologistes sur les enjeux importants des communes de demain, il est basé sur les nombreuses expériences locales des Ecolos, qu'ils participent ou non à des majorités communales. Le programme est enfin et surtout basé sur notre connaissance de la commune où nous vivons, nos expériences variées et la participation de nombreux d'entre nous à des associations locales. Ce programme n'est certainement pas figé et toutes les remarques constructives sont les bienvenues.

### **Dans l'immédiat, nous avons identifié 5 objectifs prioritaires :**

- ✓ *la participation citoyenne et la création d'une "maison des générations"*
- ✓ *la préservation du cadre de vie*
- ✓ *une nourriture de qualité pour tous (enfants, personnes âgées,...)*
- ✓ *la promotion des énergies vertes pour la commune et pour les habitants*
- ✓ *le développement des activités culturelles, la culture, qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers (André Malraux).*

## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>5</b>
Penser globalement.....	5
Agir localement.....	5
<b>2. Notre Commune verte, un environnement préservé .....</b>	<b>8</b>
Une commune propre .....	9
Une commune qui réduit la pollution atmosphérique, sonore, lumineuse et électromagnétique .....	9
<b>3. Notre Commune citoyenne .....</b>	<b>11</b>
Le Conseil communal et le Collège communal .....	12
Le personnel communal .....	13
Faciliter l'accès à l'information .....	13
Renforcer l'implication des habitants dans la vie politique .....	14
Créer un droit d'initiative citoyenne .....	14
<b>4. Notre Commune produit et consomme local, responsable et solidaire.....</b>	<b>16</b>
Une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous .....	16
<b>5. Notre commune est dynamique .....</b>	<b>18</b>
Soutien au dynamisme économique local.....	18
Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale.....	18
Dynamiser la culture grâce à la Commune.....	19
Dynamiser le sport grâce à la Commune.....	20
<b>6. Notre Commune amie des enfants et des jeunes.....</b>	<b>21</b>
Accueil de la petite enfance.....	21
Accueil extrascolaire .....	21
Encourager les déplacements actifs .....	22
Être à l'écoute des enfants et des jeunes.....	22
L'enseignement est une priorité essentielle de la politique communale .....	22
Accès à une alimentation de qualité .....	22

<b>7.</b>	<b>Montigny-Landelies conviviale et solidaire .....</b>	<b>26</b>
<b>8.</b>	<b>Notre commune relève le défi de l’interculturalité .....</b>	<b>28</b>
	Faire de notre commune, une commune hospitalière.....	28
	Reconnaître et valoriser la diversité culturelle.....	28
	Organiser l’accueil et l’intégration des primo-arrivants et des demandeurs d’asile .....	28
<b>9.</b>	<b>Montigny-Landelies, commune de partage .....</b>	<b>30</b>
<b>10.</b>	<b>Notre Commune mobile.....</b>	<b>32</b>
	Faire de notre commune une zone apaisée en terme de mobilité .....	32
	Permettre le développement des mobilités douces .....	33
	Aider à partager sa voiture .....	34
	Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR dans les politiques de mobilité.....	34
<b>11.</b>	<b>Notre Commune énergétique .....</b>	<b>36</b>
<b>12.</b>	<b>Notre Commune sûre et propre.....</b>	<b>38</b>
	Le sentiment de sécurité .....	38
	La sécurité routière.....	38
	La propreté .....	38
<b>13.</b>	<b>Notre commune s’intéresse à notre santé .....</b>	<b>41</b>
	Faire de la santé une politique communale transversale .....	41
	Santé-Environnement.....	42
<b>14.</b>	<b>Ma Commune amie des aînés.....</b>	<b>43</b>
	Créer une maison des générations .....	43
	Permettre aux aînés de rester chez eux .....	43

# 1. Introduction

---

Nous sommes des citoyennes et des citoyens engagés pour notre Commune. Nous voulons construire un monde plus juste permettant l'émancipation de toutes et tous aujourd'hui et demain. Nous voulons que les êtres humains soient considérés comme la principale richesse des sociétés qui peuplent la planète. Nous sommes conscients de notre interdépendance avec les peuples du monde et les écosystèmes naturels. Nous voulons léguer aux générations futures une planète viable. La justice sociale et la justice environnementale sont pour nous indissociables. Leur réalisation implique la participation active du plus grand nombre et le développement de toutes les solidarités : institutionnelles ou spontanées, maintenant, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain. Nous voulons inscrire Montigny-le-Tilleul/Landelies dans un futur enviable pour nos enfants.

## Penser globalement

Nous avons besoin de rêver et de construire ensemble un autre développement pour le 21ème siècle, dont les fondations sont la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l'équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Nous voulons être acteurs des changements qui s'annoncent car les dégâts du productivisme ne feront que s'amplifier si nous n'optons pas pour une autre politique.

## Agir localement

La Commune a un rôle important à jouer. C'est au niveau local que la plupart des problèmes liés au **mal-développement** se vivent concrètement. C'est là que stress, bruit, chômage, isolement, etc. sont le plus visibles. Et les communes ont de nombreux moyens d'action.

De l'économie d'énergie au choix des matériaux de construction, de l'accueil des réfugiés à l'application d'une pédagogie d'ouverture et de tolérance dans les écoles, chacun de ces actes multipliés par le nombre de communes peut peser sur les politiques d'une façon conséquente. Un autre monde est possible ! Et il commence à se construire au niveau de notre commune, de notre quartier.

Changeons la manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et dont nous nous y déplaçons. Là où nous y avons nos amis, notre famille. Notre vie. Par l'action publique, évidemment. Mais aussi par l'action collective. En réinventant la façon dont notre commune fonctionne et dont les relations s'organisent entre citoyens et autorités.

Écolo veut renforcer sa présence au niveau local et porter ses priorités politiques :

- ✓ Renforcement de la démocratie, exercice de la citoyenneté et participation ;
- ✓ Utilisation parcimonieuse de l'énergie et des ressources naturelles : objectif « zéro carbone ou zéro déchet », développer les circuits-courts et la promotion des activités économiques qui sont utiles du point de vue social et environnemental ;
- ✓ Développement des solidarités et du lien social, ouverture aux autres.

Ces priorités doivent s'illustrer par des actions concrètes, reliées au vécu de la population et adaptées à chaque situation. De nombreux exemples issus des participations écologistes à des majorités communales attestent que « c'est possible » et sont sources d'inspiration et de partage d'expériences. Nous en épingleons l'une ou l'autre dans les pages qui suivent.



## 2. Notre Commune verte, un environnement préservé

---

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité, la propreté et la lutte contre le bruit voire l'omniprésence de sources lumineuses. Dans cette optique, la commune a un rôle important à jouer.

Elle devra assurer à chaque habitant l'accessibilité à un espace vert où se promener et se détendre à proximité de ses lieux de vie, tant il est admis que la possibilité de fréquenter régulièrement un espace naturel est essentielle à la santé et au bien-être de tout un chacun et particulièrement des enfants.

Elle doit aussi permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, via des comités de quartier existants ou à créer ou via un contrat « gagnant gagnant » avec la commune qui financerait les projets que les citoyens mettraient en œuvre. Cette réappropriation de l'espace public, par les habitants, est bénéfique pour tout le monde.

**Dès le début de la précédente législature communale, Écolo a approché le collège avec un projet de PCDN, malheureusement sans succès jusqu'à présent.**

Un PCDN, ou **Plan Communal de Développement de la Nature**, est un outil que la Région Wallonne met à la disposition des communes depuis bientôt 20 ans. De nombreuses communes autour de la nôtre sont déjà en PCDN : Charleroi, Gerpinnes, Fontaine, Walcourt ou Ham sur Heure – Nalines.

Le PCDN est centré sur 2 objectifs :

- La réalisation de projets (mares dans les écoles, vergers, haies, mesures agro-environnementales avec les agriculteurs, jardins naturels chez les particuliers, le maintien et la gestion des réserves naturelles, les opérations "combles et clochers" et "bords de routes",...).
- La sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

Le PCDN est sous la tutelle de la Commune, mais toute personne, représentant une association, un métier, une activité, un hobby, ou un simple citoyen y est la bienvenue.

Les responsables communaux, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, amoureux de la nature... chacun avec ses compétences, ses attentes et ses contraintes y échangent leurs points de vue et élaborent un programme commun d'actions en faveur de la biodiversité.

### Quels avantages pour Montigny – Landelies ?

Dans la plupart des programmes des partis politiques de notre entité, lors des dernières élections communales, chacun y est allé de ses considérations pour maintenir le caractère semi-rural de celle-ci, ses espaces verts, sa nature. Ceci souligne combien les notions d'environnement et de patrimoine naturel sont d'importance pour notre commune et forcément ses habitants.

1. Un PCDN, c'est l'occasion de recevoir les fonds nécessaires à une analyse universitaire de haut niveau de notre patrimoine naturel, de ses points forts, de sa richesse et des points à surveiller, à développer ou à créer pour les générations futures.
2. Un PCDN réunit des citoyens autour du pouvoir communal, toutes origines, tendances, ou intérêts confondus pour la sauvegarde du Patrimoine naturel de l'entité, en les intégrant aux activités des habitants, de toute nature qu'elles soient.
3. Un PCDN ce sont des projets et une visée pédagogique qui vont se traduire dans une charte qui engage « sur l'honneur » chacun des signataires.
4. Un PCDN, ce sont enfin des actions concertées et partagées avec les décideurs communaux.

### **Une commune propre**

Ecolo a toujours été sensible à Montigny-Landelies à la propreté, que ce soit au niveau de la problématique de l'élimination des déchets domestiques – nous avons été les premiers à proposer les poubelles à puce – et au niveau de la propreté publique.

- ✓ Nous mènerons des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux (réduction des déchets, compostage à domicile, composts collectifs gérés par la Commune ou par des citoyens) en collaboration avec les campagnes menées par la Région wallonne (la Wallonie). Ecolo a organisé récemment une conférence sur les initiatives « zéro déchet », qui a connu un grand succès et a permis en 2018 la création d'un groupe citoyen « zéro déchet » dans notre commune
- ✓ Nous augmenterons le nombre de poubelles publiques disponibles tout en les adaptant en taille et au niveau des ouvertures afin qu'elles ne soient pas utilisées comme poubelles privées.
- ✓ Nous lutterons contre les dépôts clandestins et ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.

### **Une commune qui réduit la pollution atmosphérique, sonore, lumineuse et électromagnétique**

- ✓ Nous ferons établir un cadastre des champs électromagnétiques au voisinage d'antenne de mobilophonie et nous nous opposerons à tout placement d'antennes à moins de 300 mètres des écoles, maisons de repos, hôpitaux et bâtiments publics.

- ✓ Nous réglementerons la circulation routière (itinéraires des poids-lourds, revêtements silencieux des sols aux endroits sensibles, réduction de la vitesse grâce à la multiplication des zones 30, niveaux sonores des véhicules, réduction de la circulation près des écoles, etc...).
- ✓ Nous ferons des analyses régulières afin de contrôler la qualité de l'air, notamment à proximité des écoles.



## 3. Notre Commune citoyenne

---

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

Nous proposons de mettre en place une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de leur commune. Avec l'éducation et la numérisation de la société, la demande d'une plus grande interactivité via internet avec leurs élus, grandit.

Les acteurs de la gestion communale sont multiples et chacun doit pouvoir jouer pleinement son rôle

### **Le Conseil communal et le Collège communal**

Nous assurerons un contrôle démocratique et la transparence des décisions des instances communales et para-communales (régies autonomes, asbl, intercommunales,). Le cas échéant, nous fixerons des rémunérations adéquates et raisonnables, en lien avec la charge de travail réelle du mandat concerné.

Le Conseil communal est l'organe de décision au niveau de la commune, il ne peut en aucun cas se réduire à une chambre d'entérinement, mais doit être le lieu des débats sur tous les sujets d'intérêt communal, le lieu des propositions. C'est le conseil communal qui crée et organise les commissions consultatives qui doivent être organisées sur base essentiellement des compétences et de la représentation citoyenne la plus large.

Nous créerons un espace de débat citoyen au Conseil communal. Les interpellations citoyennes seront suivies d'un débat et pourront ensuite, le cas échéant, faire l'objet d'une consultation populaire.

Le Collège communal est l'exécutif de la commune, qui exécute les décisions du Conseil communal, mais qui doit également constituer une force de propositions pour planifier, budgétiser et établir les priorités dans la mise en œuvre des décisions.

Il ne suffit pas de gérer les finances communales dans un esprit conservatoire « de bon père de famille ». Il faut certes garder une gestion rigoureuse mais tout projet devra être étudié sous

les aspects suivants : le bénéfice social et citoyen attendu par le projet, comment organiser le soutien citoyen au projet, son coût net et toutes les possibilités de subsidiation.

Le Collège communal devra établir des dossiers solides, pas seulement soutenus par l'administration, mais aussi portés par les citoyens. Les bonnes idées pour la plupart ne coûtent pas cher mais peuvent rapporter gros. Elles demandent surtout une bonne dose d'énergie « verte » pour être mises en œuvre.

Les Écolos développeront la mise en œuvre d'un budget participatif réservé aux initiatives citoyennes et dont le montant sera fixé en fonction des disponibilités de la Commune et de l'intérêt des projets.

## Le personnel communal

Le personnel communal est un acteur essentiel dans la mise en œuvre des projets communaux, mais aussi en tant que conseiller technique du pouvoir politique. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier dans notre commune d'un personnel d'exception.

Les Écolos veilleront au respect du statut du personnel communal et au développement de relations constructives entre personnel et pouvoir politique.

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

## Faciliter l'accès à l'information

- ✓ Nous rendrons publiques et effectives les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux, budgets et comptes, enquêtes publiques, etc.) ainsi que de l'ensemble des données publiques qui dépendent des services de la commune comme la localisation des équipements collectifs, la localisation d'équipements. Nous ferons en sorte que ces différentes informations soient accessibles à toutes et à tous, notamment en rendant le site communal utilisable par n'importe qui, quelle que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) et le matériel utilisé (ordinateur, navigateur internet, logiciels spécialisés...) pour y accéder. Nous rendrons ces informations et documents lisibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.
- ✓ Nous retransmettrons les débats publics du Conseil communal en streaming sur internet.
- ✓ Afin d'assurer une plus grande transparence des décisions prises lors des conseils communaux par les conseillers de la minorité, nous veillerons à ce que les Règlements d'Ordre Intérieur prévoient la possibilité pour tous les conseillers communaux d'insérer dans le procès-verbal les motivations de leur vote, et cela en cas d'abstention ou de vote négatif.

- ✓ Nous permettrons à l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du conseil communal ainsi qu'aux citoyens et associations d'avoir accès au bulletin communal (périodique communal). Les partis, associations ou citoyens incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence sur base de prétendue race, d'ethnie, du sexe, de la nationalité, de la religion ou des conceptions philosophiques, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle en seront exclus.

## Renforcer l'implication des habitants dans la vie politique

- ✓ Nous utiliserons le tirage au sort comme une des méthodes pour impliquer toutes les catégories de la population dans les décisions qui les concernent (pour les décisions sur des sujets spécifiques ou sur la composition d'un comité de quartier par exemple).

Plus largement, toutes les commissions existantes se verraient offrir la possibilité d'intégrer les citoyens afin d'augmenter la diversité des opinions, en consacrant les moyens adéquats à leur bon fonctionnement et en sollicitant/acceptant leur avis sur les décisions qui les concernent.

- ✓ Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers et des comités de citoyen-ne-s et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie.
- ✓ Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal : en organisant des débats entre élus et citoyens sur l'utilisation du budget extraordinaire, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le Conseil communal, en proposant aux élus et aux citoyens des formations sur les finances communales, etc...
- ✓ Nous faciliterons les projets des habitants, associations ou quartiers, en particulier ceux qui favorisent la transition écologique, en plaçant à leur disposition des locaux publics, une aide matérielle ou financière ou un soutien à la création d'associations.
- ✓ Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et d'une vie familiale. Nous donnerons aux parents qui souhaitent participer les coordonnées d'accueil ou de baby-sitting de la commune.

## Créer un droit d'initiative citoyenne

- ✓ Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

### **Et en concret, ça pourrait donner quoi ?**

*Envie de faire entrer votre rue « en transition » ? Au niveau de votre quartier, vous pouvez également agir pour un environnement plus sain, mais également plus agréable grâce au lien recréé avec vos voisins. Ensemble, les habitants d'une même rue décident de certaines actions qui leur permettront de modifier peu à peu leurs habitudes. Par exemple, vous découvrirez peut-être que vous partez à la même heure que votre voisine du bas de la rue et que vous allez à la même gare, ou que ce voisin qui n'a pas de jardin rêverait d'en cultiver un tandis que vous n'avez pas le temps de vous occuper du vôtre. C'est simple, c'est sympa, c'est un bon début : l'essentiel c'est de se fixer des objectifs réalistes, faciles à mettre en œuvre et peu coûteux.*

*Le plogging, vous connaissez ? C'est une activité venue tout droit de Suède, contraction du mot « plocka upp » (ramasser en suédois) et jogging (ça vous connaissez déjà). Le plogging consiste à courir et à ramasser les déchets qui croisent notre route : on se fait du bien, on muscle ses cuisses en protégeant son dos, et on assainit son environnement !*

*Vous avez dit « intergénérationnel » ? Ce serait important de développer un projet dans lequel des jeunes iraient à la rencontre de plus âgés de leur commune ou leur quartier pour leur faire découvrir tous les avantages des réseaux sociaux. On en reparlera un peu plus loin (point 8 « Notre commune, ville de partage)*

*Vous en voulez encore ? La promotion et l'utilisation d'une application comme par exemple HoPLR, qui permet de rapprocher les personnes d'un même quartier et également leur administration communale, ouvrent la porte à de belles perspectives pour constituer ces noyaux de vie en voisinage. (Pour ceux que cela intéresse : <https://www.hoplr.com/>)*

## 4. Notre Commune produit et consomme local, responsable et solidaire

---

### RENDRE POSSIBLE LE SOUHAITABLE

La commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production locales, équitables, durables, saines. Elle doit rapprocher les producteurs et les consommateurs. Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique.

### Une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous

- ✓ Nous proposons d'inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics en faisant de l'alimentation durable la norme : un maximum de produits locaux, de saison, bio, dans les cantines scolaires, les lieux d'accueil extrascolaires, les repas à domicile, lors d'événements communaux et de fêtes locales...
- ✓ Nous sensibiliserons les écoles des différents réseaux scolaires afin de proposer des repas de qualité (marché commun avec la commune, mise à disposition du cahier de charge communal, formations communes du personnel des cuisines...)
- ✓ Nous soutiendrons des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que les activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire: création et diffusion de livrets de recettes, rencontres de personnes plus âgées ou de culture culinaire différente, collations saines, potagers dans les écoles, etc.
- ✓ Nous soutiendrons le développement de Groupes d'achat collectif (GAC) ou de Groupements de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) en mettant un local à leur disposition, en faisant connaître leur existence ou prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens.
- ✓ Nous soutiendrons un marché local et/ou bio (rythme hebdomadaire ou mensuel) des producteurs et artisans locaux. Nous mettrons un espace communal à disposition des citoyens qui souhaitent l'organiser.



## 5. Notre commune est dynamique

---

### Introduction

L'activité économique, le tourisme, la culture, les initiatives citoyennes, les activités pour les enfants et les jeunes, etc., sont des éléments essentiels pour notre commune, lui permettant de créer un tissu économique et social de proximité.

Notre commune doit disposer d'une offre de commerces et de services correspondant aux besoins des habitants et doit les encourager à se tourner vers cette offre de proximité, ainsi que développer un tourisme local qui irriguera l'espace public par la culture et soutiendra des initiatives citoyennes.

Pour cela le travail se posera sur quatre axes : le soutien au dynamisme économique local, veiller à la convivialité et à la cohésion sociale et dynamiser la culture et le sport grâce à la commune.

### Les quatre axes :

#### **Soutien au dynamisme économique local**

Pour dynamiser l'économie locale différentes pistes peuvent être exploitées tel qu'un cadastre de ce qui existe et de ce qui manque au cœur de la commune en termes d'offre de services.

La création de cellules commerciales pour les commerçants désireux de développer un projet innovant, manquant ou cohérent. La création d'une Agence Immobilière pour les commerçants, s'appuyer sur les outils économiques (intercommunales) et les structures d'accompagnement (guichet d'entreprise, UCM) pour soutenir les acteurs économiques locaux, le crowdfunding, promouvoir l'économie locale via le bulletin ou le portail internet communal.

Enfin, développer un tourisme participatif et durable, jeune et abordable qui s'appuie sur notre histoire et notre patrimoine, les sentiers et les venelles, la réserve naturelle de Landelies, les coteaux de la Sambre, les artisans et les commerçants de l'entité, etc.

#### **Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale**

Encourager la création de comités de quartier ou de groupes citoyens pour dynamiser leur environnement direct et renforcer le lien social. Multiplier les lieux accessibles aux familles, aux groupes et aux associations et solliciter et soutenir les initiatives privées et citoyennes.

## Dynamiser la culture grâce à la Commune

- ✓ Nous accorderons un soutien aux activités et aux infrastructures culturelles en toute transparence, en collaboration avec un Conseil culturel regroupant toutes les associations culturelles de la commune, y compris les artisans d'art et l'académie.
- ✓ Nous soutiendrons le dynamisme de la commune en favorisant l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics en concertation avec les acteurs et actrices locaux. Nous soutiendrons toutes les initiatives locales et les fêtes de quartier, les fêtes des voisins. Nous soutiendrons la réorganisation d'une vraie Fête de la musique, qui fasse appel en priorité aux groupes locaux, à l'académie de musique, et qui offre comme dans le passé une animation musicale aux écoles primaires de l'entité.
- ✓ Nous développerons les initiatives favorisant l'accès à la culture pour tous. Cela peut prendre la forme d'un package-culture pour les personnes du troisième âge mais aussi, si le budget le permet, d'un chèque-culture offert à chaque jeune de 18 ans.
- ✓ Nous soutiendrons la pratique de la musique en mettant à la disposition des différents groupes musicaux de la commune des locaux aménagés pour la pratique en groupe sous différentes formes avec du matériel musical de base.
- ✓ Nous participerons à la promotion des groupes musicaux, des artistes pratiquant les arts plastiques et des groupes folkloriques de la commune en fournissant un soutien administratif, ainsi qu'une aide à la promotion via internet et une diffusion de leurs activités dans le bulletin communal.

La commune mettra à disposition les lieux culturels et certains locaux scolaires quand ils sont inoccupés de sorte à favoriser pour tous l'accès à des locaux adaptés à la création artistique et à la vie culturelle. La commune assurera la promotion des activités de l'académie en mettant en valeur ses réalisations et en améliorant la qualité de ses locaux. La commune continuera à mettre en valeur le travail remarquable de la bibliothèque et elle étudiera la transformation du Foyer Culturel en véritable Centre Culturel – Centre d'Expression et de Créativité.

## **Dynamiser le sport grâce à la Commune**

En ce qui concerne le sport, on peut imaginer, en toute transparence, un soutien de la commune aux activités et aux infrastructures sportives afin que celles-ci soient accessibles pour tous. Ainsi nous pensons à la promotion des clubs sportifs de la commune, des aides financières et un soutien administratif.

Développer les espaces dédiés au sport en plein air, entretenir les espaces existants dédiés au sport dans la Commune, relancer une véritable politique de promotion à la santé via le sport, soutenir et développer les actions de promotion de l'éthique dans le sport.

## 6. Notre Commune amie des enfants et des jeunes

---

Une commune amie des enfants et des jeunes, c'est d'abord une commune qui répond aux préoccupations des parents : trouver le soutien nécessaire après une naissance, disposer de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles, des activités extrascolaires accessibles à toutes et tous, une préoccupation pour la sécurité des enfants et des jeunes, notamment dans leurs déplacements. En devenant « amie des enfants », la commune entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales.

Mais une commune amie des enfants et des jeunes favorise aussi l'émancipation et l'autonomie des adultes de demain, à un âge où les inégalités sociales s'avèrent déjà déterminantes. Il ne suffit donc pas d'assurer le droit à l'éducation ou aux loisirs, mais aussi à un niveau de vie suffisant, à la santé, à l'expression et à la participation.

Au niveau local, cela passe, par exemple, par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu, des rues et des places adaptées et sécurisées, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête (ex. : mise à disposition de salles adaptées pour organiser des soirées), etc...

Nous mettrons en place des initiatives pour diminuer les accidents de la route impliquant des jeunes, notamment lors des retours de soirées, tant par la prévention que par la mise en place d'alternatives de retour.

### Accueil de la petite enfance

- ✓ Dans les milieux d'accueil, nous faciliterons l'accueil des enfants avec un handicap ou une maladie chronique en intégration avec les autres enfants.
- ✓ Nous apporterons un maximum d'information aux parents lors d'une naissance en supportons les initiatives et services qui soutiennent les parents. Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d'élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien du CPAS.
- ✓ Nous nous assurerons de l'accès de tous les enfants à un milieu d'accueil de qualité.

### Accueil extrascolaire

- ✓ Nous développerons et renforcerons l'accueil extra-scolaire.

## Encourager les déplacements actifs

- ✓ Nous serons à l'écoute des enfants concernant les aménagements de l'espace public. Adultes et enfants n'ont pas le même rapport à l'espace public : leurs besoins sont différents, et les attentes sont exprimées de manière différente. Il est donc important de prendre en compte ces spécificités dans les projets d'aménagement.

## Être à l'écoute des enfants et des jeunes

- ✓ Nous voulons donner une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs. Les plaines et autres terrains de jeu sont souvent très formatés, conçus avec des équipements standardisés, laissant peu de place à l'imagination et à la créativité.
- ✓ Nous soutiendrons les mouvements de jeunesse (locaux, transports pour le camp... ), les groupements de jeunes, les clubs de jeunes.
- ✓ Nous soutiendrons ou créerons une ou plusieurs maisons de quartier où des activités intergénérationnelles seront mises en place entre jeunes et personne âgées (« Maison des générations »).

## L'enseignement est une priorité essentielle de la politique communale

- ✓ Les projets pédagogiques des enseignants méritent le soutien plein et entier de l'administration communale. Nous soutiendrons en particulier tous les projets qui iront vers l'ouverture de l'école à la société (monde artistique, sportif, associations, sciences, échanges internationaux...), le renforcement des liens avec les aînés, les initiatives des enseignants pour une alimentation de qualité...
- ✓ Nous encouragerons par ailleurs les activités scolaires qui permettent la découverte de la nature et de l'alimentation : visites actives de fermes, cueillette de champignons,...
- ✓ Nous encourageons un enseignement participatif plutôt que compétitif.
- ✓ Écolo soutiendra toutes les initiatives visant à renforcer la collaboration entre réseau libre et officiel

## Accès à une alimentation de qualité

- ✓ Nous favoriserons l'accès à une alimentation de qualité dans les cantines scolaires. Nous privilégierons les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Nous donnerons la priorité au bio. Nous refuserons les OGM. Nous choisirons des viandes de qualité

différenciée, du poisson issu de la pêche durable. Nous prévoyons également des réfectoires suffisamment grands où l'insonorisation est pensée.

- ✓ Nous assurerons l'accès à une alimentation de qualité pour tous.
- ✓ Nous mettrons les enfants en contact avec l'alimentation et la nature en créant des potagers et des poulaillers dans les écoles, en plantant des arbres fruitiers et des arbustes de petits fruits dans - ou aux abords - des écoles et dans les espaces publics.
- ✓ Un meilleur environnement d'apprentissage (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, ...) influence la réussite des élèves et a un impact significatif sur leurs capacités cognitives.

Nous devons entendre les enseignants et tous les acteurs de l'école dans notre commune et voir avec eux les besoins pour optimiser l'environnement d'apprentissage. Les qualités de notre enseignement communal ainsi que la situation géographique de notre commune attirent nombre d'enfants de communes avoisinantes : plus d'un enfant sur deux fréquentant nos écoles, ne sont pas domiciliés dans notre commune.

Ce succès peut aussi avoir un impact pour certaines de nos implantations avec une organisation des récrés et des repas qui posent parfois pas mal de défis.

Or ce sont des moments essentiels dans la journée d'un enfant. En assurer le calme, la sécurité, pouvoir y développer l'apprentissage de la vie ensemble, s'y défouler en sécurité et dans le respect, permet de récupérer un peu de toute l'attention dépensée.

Transformer le repas en un moment agréable et calme participe également à cette récupération. Il est aussi l'occasion d'apprendre à manger correctement, de manger sainement tout en acquérant les bonnes habitudes alimentaires ou de ne pas gaspiller. Chaque enfant doit pouvoir avoir accès une fois dans sa journée à une alimentation de qualité dans un cadre ad hoc.

Le premier objectif est donc : fixer ce cadre et s'en donner les moyens. Sans ce cadre, il est beaucoup plus difficile de se lancer dans notre second objectif : une nourriture de qualité et tout l'apprentissage et la convivialité qui l'entourent. C'est en soi déjà un fameux et ambitieux projet pédagogique et de santé !

Pour dépasser les contraintes administratives qui nuisent souvent à la mise en place de cantines de qualité, proposant du bio et des repas équilibrés, la solution la plus efficace est de (re) créer une cuisine communale. Pourquoi pas, en s'associant avec une ou plusieurs entités communales voisines, de taille et de conviction semblables.

Cela ouvre la porte à bien des horizons :

- ✓ Une plus grande facilité pour acheter des produits locaux, bio si possible.
- ✓ Forcément, cela favorise les circuits-courts « de la fourche à la fourchette » pour reprendre un slogan connu
- ✓ Un contrôle de qualité nettement facilité
- ✓ Un respect des saisons et des produits qui les caractérisent
- ✓ Organiser des activités spécifiques : un producteur qui vient présenter aux enfants d'une école ou d'une classe la vie du produit fini qu'ils trouveront dans leurs assiettes du midi, une « journée des chefs » au cours de laquelle un restaurateur de notre entité prend les commandes de la cuisine communale et décline un repas simple et de qualité, la découverte de la cuisine par les enfants, en petits groupes, etc.

Un projet de cuisine communale peut aussi accueillir des personnes à la recherche d'une nouvelle place dans la société (articles 60 par exemple) qui viennent pendant quelques mois découvrir autour d'un personnel « fixe » les métiers liés à la restauration et assurent la flexibilité nécessaire entre périodes de présence et vacances scolaires, etc.

C'est aussi une cuisine qui se met au service des personnes qui ont besoin de l'aide du CPAS : personnes dans le besoin, personnes pour lesquelles faire à manger devient compliqué, les réfugiés, etc.



## 7. Montigny-Landelies conviviale et solidaire

---

Ne laisser personne au bord du chemin, viser l'émancipation sociale de toutes et tous, permettre à chacun de se réaliser, ces objectifs font partie des missions de la commune. C'est la politique du « souci de l'autre », du bien-être pour tous et de la cohésion sociale.

C'est pourquoi il est important que la commune saisisse un maximum de leviers afin de mettre en place toute initiative qui permet à tous les habitants de vivre dans la dignité.

### Par quel biais ?

En développant le bien commun et les services collectifs accessibles à tous, d'une part et en créant les conditions qui favorisent le lien social, d'autre part.

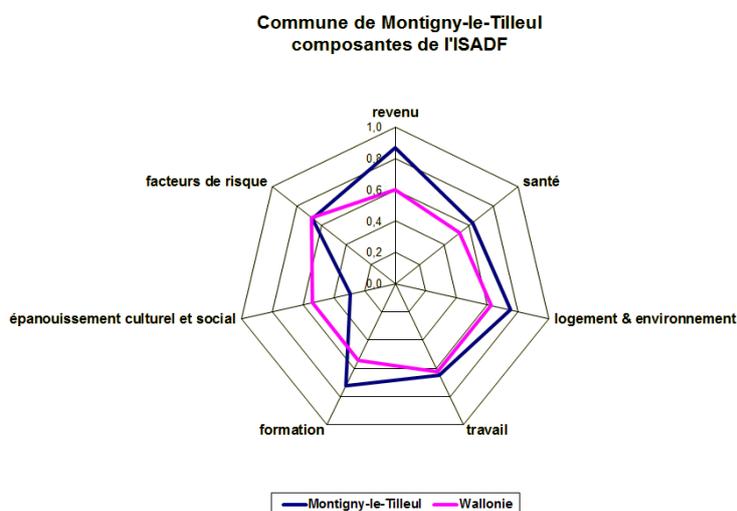
### Ce que nous souhaitons très concrètement :

- ✓ Au-delà des synergies existantes (que nous soutenons), permettre à la commune et au CPAS de mener des politiques sociales conjointes d'envergure qui se concrétiseraient par la mise en place d'un ensemble de services accessibles à tous : outre le service d'Accueil Temps Libre (ATL), création d'un guichet logement couplé au guichet énergie et création d'un service des droits sociaux
- ✓ Développer des services et équipements collectifs publics qui répondent aux besoins de la population.
- ✓ Donner les moyens au CPAS de mettre en œuvre une véritable politique sociale et lui permettre de saisir des leviers visant l'entraide et la solidarité tel le fonds fédéral pour l'épanouissement.
- ✓ S'impliquer dans l'accueil des réfugiés en s'affichant comme commune hospitalière
- ✓ Mettre en place une cellule spécialisée dans l'accueil des personnes handicapées
- ✓ Prendre des initiatives visant à rompre l'isolement des personnes âgées ;
- ✓ Créer une maison des associations qui serait un lieu de rencontre et un vivier d'initiatives partenariales innovantes
- ✓ Soutenir toutes les initiatives citoyennes qui favorisent l'échange, la rencontre et le lien social à travers des réseaux de solidarité et des activités favorisant le réemploi et la consommation durable et responsable (repair-café, donneries, épicerie sociale...)

- ✓ Mettre en place un budget participatif afin de soutenir les initiatives citoyennes qui favorisent le développement durable
- ✓ Développer une politique de logement innovante favorisant la mixité sociale et les relations intergénérationnelles (logements adaptables, logements intergénérationnels dits kangourous, ...), collaborer avec l'agence immobilière sociale de notre région.

**En résumé, il est primordial d'agir pour le bien commun et d'œuvrer afin de ne laisser aucune catégorie de la population de côté.**

La Wallonie met à la disposition des communes un outil intéressant : **Un PCS** ou Plan de Cohésion Sociale ! « Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le Plan de cohésion sociale permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie. En créant le PCS, la Wallonie veut garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens dans une société solidaire. (In Portail de la cohésion sociale/la Wallonie) ». 181 communes se sont déjà inscrites dans ce plan. Chaque commune a fait l'objet d'une analyse réalisée par L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).



*Nous vous livrons le résultat, dans l'ensemble moyen, de notre commune : l'épanouissement culturel et social n'est pas notre point fort et pèse lourdement sur notre niveau global.*

## 8. Notre commune relève le défi de l'interculturalité

---

Notre pays est une terre d'immigration. Des centaines de milliers de personnes ont quitté leur pays pour construire une vie meilleure et contribuer à la prospérité de la Belgique. Elles ont enrichi notre culture et façonné le visage multiculturel de notre pays. Ce pluralisme culturel, c'est l'identité de la Belgique. La diversité est une richesse et une opportunité extraordinaire.

Nous voulons relever le défi de l'interculturalité et ainsi reconnaître et valoriser la diversité des cultures et des modes de vie. Ce qui nous rassemble est infiniment plus fort que ce qui nous sépare.

### Faire de notre commune, une commune hospitalière

- ✓ Un territoire ouvert sur le monde,
- ✓ Un territoire solidaire où règne une réelle égalité des chances et des droits, où chacun trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective.

### Reconnaître et valoriser la diversité culturelle

- ✓ Nous soutiendrons et développerons toutes les initiatives de solidarité existantes au sein de la commune comme les petits-déjeuners Oxfam, l'accueil des candidats réfugiés par le CPAS, ...
- ✓ Dans la réflexion autour des cantines scolaires, nous offrirons un repas alternatif et végétarien et tendrons, plus généralement, à promouvoir les circuits-courts et/ou bio.

### Organiser l'accueil et l'intégration des primo-arrivants et des demandeurs d'asile

- ✓ Nous fournirons un kit d'accueil pour tous les nouveaux arrivants dans la commune en veillant à ce que ce public spécifique puisse disposer d'un kit adapté.
- ✓ Nous soutiendrons le développement des cours de français.

Nous misons sur les capacités d'accueil, d'ouverture et d'intégration présentes chez nos concitoyens. Nous rejetons la stratégie de la peur, de la méfiance et des replis. Nous faisons le choix du dialogue interculturel et de la promotion de la diversité.



## 9. Montigny-Landelies, commune de partage

---

L'usage plutôt que la propriété : tel est le credo de l'économie du partage, dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources. Covoiturage, jardins communautaires, prêts entre particuliers d'objets de tous les jours, troc... l'économie du partage ne se limite pas à quelques grandes entreprises, mais est portée par une multitude d'initiatives à l'échelle locale.

La mobilisation d'habitants d'un quartier ou d'une ville pour partager des ressources et construire des modèles alternatifs est une tendance de fond que l'on observe partout dans le monde. Le but ? Fédérer tous les acteurs et les initiatives locales porteurs d'une nouvelle vision collaborative de la vie urbaine.

La communauté locale (quartier, village, commune, communauté urbaine) devient l'endroit par excellence où les individus vont pouvoir partager un projet commun. Ce projet peut venir des citoyens eux-mêmes, être généré par les autorités locales, être soutenu par une région, un pays ou l'Europe...

Pour notre commune, tout l'intérêt d'une commune partagée, réside dans des projets strictement locaux, un peu à l'image du GAC (groupe d'achat collectif de paniers bios), du petit marché bio local du Martin-Pêcheur, de la Gratiféria, du système d'échange local (SEL), ... Mais on peut aussi favoriser des projets initiés par les pouvoirs locaux et favorisés par l'apprentissage et le développement des TIC ou Technologies de l'Information et de la Communication qui donnent des outils efficaces à des communautés pour développer des projets de partage.

*Par exemple, les villes intelligentes (Smart Cities) utilisent les TIC pour proposer une nouvelle approche des services et de la gestion de la ville. En Belgique on désigne chaque année un « gagnant » d'un concours au terme duquel, certaines villes ou communautés locales méritent le titre de Smart Cities.*

Voici quelques beaux projets repris dans notre programme qui devraient s'intégrer dans le concept de « commune partagée » :

- ✓ La création d'un plan communal de développement de la nature (PCDN prévu dans notre Schéma de structure communal) qui doit associer pouvoir public, associations et citoyens

- ✓ La création d'une maison intergénérationnelle où les aînés pourraient trouver un encadrement, sortir de leur isolement et ainsi renforcer le sentiment de sécurité ! L'idéal serait un projet que des citoyens pourraient prendre en gestion suite à une impulsion des autorités communales.
- ✓ On voit que l'âge moyen de la population sur MLT implique que tout le monde ne maîtrise pas encore les TIC. Ce serait important de développer un projet dans lequel des jeunes iraient à la rencontre de plus âgés pour leur faire découvrir tous les avantages des réseaux sociaux (possibilité d'être en contact « permanent » avec ses enfants ou petits-enfants par exemple). Pour consolider ce type de projets et trouver des candidats des deux générations, un encadrement communal pourrait être sécurisant.
- ✓ D'autres projets comme la création d'une maison des associations, comme le soutien aux clubs sportifs, comme les campagnes de propreté et la gestion des déchets peuvent très bien se développer dans le cadre d'une commune du partage, avec une collaboration entre la commune et les citoyens.

## 10. Notre Commune mobile

---

Sans aucun doute, les communes du futur seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress ou de difficultés, mais bien de facilités pour tous les usagers et les usagères, quel que soit leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir.

Nous souhaitons passer à une mobilité active. Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villes et des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l'utilisation du vélo. Les trottoirs doivent exister partout, ils doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussette ... Les zones 30 doivent être créés et respectés. Lorsque cela se justifie, des zones « intelligentes » pourront être mises en œuvre pour adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation, des aménagements physiques seront mis en place.

Les communes peuvent pour ce faire rénover des trottoirs, aménager les abords d'écoles, créer des zones 30, des bandes bus, (...) et collaborer avec les acteurs de la mobilité (TEC, SNCB, Wallonie), sans oublier les associations (Gracq, Personnes à Mobilité Réduite...). Notre commune dispose d'un plan de mobilité : ses priorités devraient être plus clairement définies et sa mise en œuvre devrait constituer un objectif majeur de la prochaine mandature.

### **Faire de notre commune une zone apaisée en terme de mobilité**

- ✓ Nous renforcerons la présence des moyens de transport en commun dans notre commune, en collaboration avec le TEC en renforçant les cadences, y compris le WE, quitte à faire fonctionner des bus plus petits en périodes creuses.
- ✓ Nous préserverons les déplacements en train en veillant à la défense de la ligne Charleroi-Erquelines, à la mise en valeur de la gare de Landelies et à la défense de la ligne Charleroi-Couvin en réaménageant enfin un arrêt à Bomerée. Nous prévoyons, aux abords des deux arrêts SNCB, des parkings pour voitures suffisants et des parkings vélos sécurisés.

- ✓ Nous sensibiliserons le personnel communal et la police locale aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite (PMR). Nous prendrons systématiquement en compte le facteur « sécurité routière » en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. En outre, nous continuerons à développer un plan de circulation avec la collaboration de toutes les parties intéressées.
- ✓ Nous serons stricts sur le parcage intempestif des véhicules automobiles, à fortiori sur le respect des places prévues pour les personnes à mobilité réduite.
- ✓ Nous élaborerons un plan de stationnement visant à répondre aux enjeux des différents quartiers de la commune et à contribuer à la mise en œuvre d'une mobilité plus raisonnée, à l'amélioration de la qualité des espaces publics ou encore la limitation du trafic dans la commune.
- ✓ Dans le cadre du plan de mobilité, nous viserons à ralentir la circulation dans toutes les zones dangereuses.
- ✓ Nous ferons de Montigny-Landelies une commune « PMR admis » sur la voie publique, en éliminant progressivement tous les obstacles pour les personnes à mobilité difficile, en sécurisant les passages pour piétons.
- ✓ Nous continuerons et développerons les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière avec l'aide de l'IBSR, de la zone de police et du secteur associatif. Celles-ci viseront notamment le milieu scolaire (élèves, parents et enseignants), tenant compte du fait que 41 % des enfants et des adolescents impliqués dans un accident le sont sur le chemin de l'école selon les chiffres de l'IBSR.

## Permettre le développement des mobilités douces

- ✓ Nous tiendrons compte de la mobilité douce dans tous les aménagements routiers.
- ✓ Nous entretiendrons et développerons notre réseau de sentiers et de venelles. Nous chercherons les sentiers disparus pour les réinstaller.
- ✓ Nous multiplierons les pistes cyclables, en assurant la continuité avec les pistes cyclables des communes limitrophes.

- ✓ Nous aménagerons en zone 30 les rues qui n'ont pas vocation de transit.

## **Aider à partager sa voiture**

- ✓ Nous développerons le concept de voitures partagées, de co-voiturage.

## **Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR dans les politiques de mobilité**

- ✓ Nous créerons une commission consultative impliquant des représentants de toutes les catégories de population pour donner un avis sur les aménagements de la voie publique.
- ✓ Nous développerons avec l'appui du CPAS le service de taxi social pour toutes les personnes ayant des difficultés de déplacement.



# 11. Notre Commune énergétique

---

Les économies d'énergie sont un enjeu prioritaire. Cela passe par une série d'actions : réduction de la dépendance au coût et conséquences des énergies fossiles, aux dangers du nucléaire ; lutte contre le gaspillage en diminuant fortement la consommation d'énergie des bâtiments communaux ; isolation des logements dans le secteur public comme dans le secteur privé ; soutien aux initiatives de groupement d'achat d'électricité verte.

Si la commune n'a que peu de prise sur le prix des énergies, elle a par contre un pouvoir important sur la performance et l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Plusieurs expériences communales récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupants.

- ✓ Nous adhérons à toutes les initiatives qui aident, soutiennent la transition énergétique. Nous tiendrons un compte communal énergie et CO2 avec un budget annuel.
  - *Du concret ? Par exemple, la « Convention des Maires », projet lancé par la Commission Européenne pour inciter les communes à s'engager volontairement à atteindre l'objectif de 20% de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2020 avant de mettre en place un Agenda 21 local (suite à la conférence de Rio en 1992, un **agenda 21** local aide les collectivités locales pour mettre en œuvre le concept de développement durable).*
- ✓ Nous fixerons un (ambitieux) objectif communal 100 % renouvelable à 2030.
- ✓ Nous créerons une structure locale pour réaliser les investissements dans la transition énergétique. Nous développerons des jumelages énergétiques entre communes urbaines et rurales pour le développement des sources d'énergie renouvelable, grâce à la structure locale.
- ✓ Nous assumerons le rôle de facilitateur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables pour les citoyens, mais aussi pour les entreprises.
- ✓ Nous développerons un plan « éclairage public » en optant pour un éclairage intelligent (qui s'adapte à la luminosité ou à l'heure par exemple) de ces espaces et de la voirie.

- ✓ Notre commune investira dans des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics
- ✓ Notre commune équipera ses bâtiments de chauffe-eaux solaires et les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes. Notre commune investira dans des systèmes de pilotage énergétiques "intelligents".
- ✓ Nous envisagerons des primes communales à l'audit énergétique dans la mesure des possibilités budgétaires.
- ✓ Nous travaillerons à la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie et notamment à l'isolation des habitations en créant un « guichet énergie » au service des citoyens.
- ✓ Nous informerons les citoyens sur les avantages et inconvénients des nouveaux compteurs électriques LINKY, dits « intelligents ».

*Ainsi, à Namur, qui a signé la Convention des Maires en 2013, sous l'impulsion de l'Echevin écolo Arnaud Gavroy, une opération Renov'Energie vise des économies importantes dans les habitations, les commerces et les PME. C'est le projet qui représente le potentiel le plus important de réduction des émissions de CO2 de la ville : Il consiste essentiellement dans l'accompagnement de 500 citoyens dans le choix d'entreprises compétentes pour leurs travaux. C'est également un conseil technique dans le choix des devis, un suivi de chantier et un bilan des économies proposés aux Namurois.*

## 12. Notre Commune sûre et propre

---

La commune est un lieu de rencontre et de convivialité pour toutes et tous. Chacun a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en sécurité.

La propreté est un élément important d'un sentiment de sécurité.

### Le sentiment de sécurité

exprimé par une partie des citoyen(ne)s doit être pris en compte pour pouvoir diminuer au maximum les peurs qu'ils éprouvent. Il ne faut pas limiter les questions de sécurité à la lutte contre le terrorisme ou la grande délinquance (domaine où la police locale a son rôle à jouer par sa connaissance du terrain).

La police locale devrait prioritairement exercer son rôle de **police de proximité** sans être détournée du terrain et de ses missions premières.

*Exemple : initiatives de rencontre entre les jeunes et la police locale pour établir la confiance.*

### La sécurité routière

est un élément important dans la problématique de la sécurité.

- ✓ Pour les piétons et les cyclistes (voir routes de Gozée et de Bomérée, notamment)
- ✓ Pour les enfants : mise en place de « pedibus » et « cyclobus » pour leur permettre de se déplacer de manière encadrée par des volontaires (aînés ?) lors de leur trajet école-domicile. Proposer des lieux de rencontre pour chaque école.
- ✓ Améliorer la signalisation pour limiter la vitesse : placer des radars préventifs alternés avec des radars répressifs.

Comme à Watermael-Boitsfort, mener une action « On flashe dans ma rue » par la police locale, à la demande de citoyens.

### La propreté

- ✓ Semaine de la propreté (bien gérée au niveau info et en mobilisant des quartiers – intégrer la chasse aux cochons dans cette semaine)

- ✓ Sacs pour déjections canines distribués ou placés dans les distributeurs ad hoc
- ✓ Fonctionnaire constatateur d'incivilités...mettre en place des mécanismes de sensibilisation et de réparation plutôt que des amendes (nettoyage, tri de déchets etc...)
- ✓ Permettre l'accès gratuit à l'eau dans les salles communales en cas de festivités (sécurité face à l'alcool) et utiliser des gobelets réutilisables lors des festivités.
- ✓ Installer des poubelles à tri sélectif.
- ✓ Proposer des poules dans la logique de réduction des déchets



## 13. Notre commune s'intéresse à notre santé

---

Santé pris au sens large = le bien-être au quotidien.

La commune peut travailler à ce bien-être à travers un enseignement de qualité, des outils culturels, l'action sociale et CPAS, la qualité de l'environnement, l'accès aux sports, l'accès à de la nourriture de qualité, des actions de prévention et de promotion de la santé.

Il faut travailler de façon participative : avec des groupes d'habitants qui pointent les problèmes à traiter et proposent des solutions pour améliorer le bien-être de la population.

Ce qui peut être mis en place par la commune :

- ✓ Soins à domicile de qualité pour personnes âgées et handicapées.
- ✓ Alimentation de qualité issue de circuit-court et de saison pour tous : plan « alimentation-santé » à construire avec l'ensemble des acteurs locaux.
- ✓ Marché Bio de Montigny-le-Tilleul
- ✓ Développer le sport pour tous : étoffer l'offre sportive.
- ✓ Faciliter l'accès aux soins de santé : groupes de parole (ex Alzheimer café), soutien à l'installation d'une maison médicale
- ✓ Création d'une plate-forme santé axée sur la prévention et le dépistage.

### **Faire de la santé une politique communale transversale**

Personnel communal formé à la promotion de la santé travaillant en collaboration avec le service local de promotion de la santé pour développer des actions concrètes avec des groupe d'habitants : réseau de « communes en santé »

Programme *viasano* : <http://www.viasano.be/> « *manger mieux, bouger plus* »

**Santé-Environnement**

- ✓ Favoriser l'amélioration de la qualité des logements de meilleure qualité, faciliter les activités de rénovation.
- ✓ Développer l'information sur les dangers des produits phytosanitaires.

## 14. Ma Commune amie des aînés

---

La commune, en collaboration avec les autres instances publiques et le secteur privé, doit innover et contribuer à la satisfaction des besoins des aînés en matière de prestations de service.

Le service des Aînés a pour mission de créer, coordonner et animer des programmes de formations, d'animations, de voyages et de spectacle destinés à occuper les loisirs des seniors.

### Créer une maison des générations

- ✓ Permettant aux aînés de rencontrer les plus jeunes,
- ✓ Offrant un espace permettant d'organiser conférences et expositions,
- ✓ Comportant des locaux adaptés aux activités de type « club » et aux ateliers en tous genres.

Nous mettrons en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aînés (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).

Nous attacherons une attention particulière aux aînés précarisés et/ou isolés afin d'être attentifs à leurs besoins.

Nous mettrons en place une collaboration et une concertation approfondies entre les services communaux dédiés aux aînés et les différents services de soins à domicile pour développer l'accompagnement à domicile de nos aînés.

### Permettre aux aînés de rester chez eux

Nous développerons la politique de maintien à domicile et des services qui facilitent la vie : repas à domicile, petites réparations, conseils d'aménagements dans les habitations, etc.

Nous veillerons à la qualité des repas fournis aux seniors via les services du CPAS en privilégiant les produits locaux et de saison.

Nous développerons un service de minibus ou taxi social à la demande qui permettra aux personnes de se déplacer vers les commerces, les administrations, les centres médicaux, une permanence au « service senior », etc.

